

Peintre applicateur de revêtements techniques

RNCP35505 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	233s
Formacode(s)	45501
Code(s) ROME	F1609, F1606
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/07/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800251	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201254	Former et organiser l'évaluation
ARTECH FORMATION	51413453500012	Former et organiser l'évaluation
FEDER COMPAGNON METIERS BATIMENT	78215182300062	Former et organiser l'évaluation
INST.DEVELOP. COMPETENCES PROF.IDC PRO	45398962600032	Former et organiser l'évaluation
LEO LAGRANGE FORMATION	31065677200244	Former et organiser l'évaluation
LES AMIS DE TATIHOUE	77561142900025	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GEN TECH LA MARTINIERE MONPLAISIR	19692866700027	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le peintre applicateur de revêtements techniques est un ouvrier hautement qualifié, il assure la finition intérieure et contribue de manière générale à l'amélioration du cadre de vie en y apportant de la couleur et une touche de décoration. Il accomplit dans son métier des tâches complexes : il réalise des travaux de mise en peinture haut de

gamme et de produits décoratifs, il pose des revêtements muraux design haut de gamme ainsi que des revêtements de sols spécifiques. Sur ces chantiers, qui peuvent être neufs, anciens, en cours de rénovation, occupés ou non, il prend en compte les critères liés au respect de l'environnement.

ACTIVITÉS VISÉES

Le peintre applicateur de revêtements techniques utilise les techniques à sa disposition pour effectuer des travaux de peinture haut de gamme, divers effets décoratifs en peinture et en enduit, la pose de revêtements muraux et de sols complexes. La qualité de ses réalisations concernant les travaux doit correspondre à un degré de finition selon les normes fixées par les DTU. Quant à la qualité des travaux de peinture décorative, elle est soumise aux règles de l'art et aux aspects esthétiques.

Il prépare, organise, anime, conduit, contrôle et réalise des travaux. Il doit savoir écouter, être capable de communiquer et d'échanger avec les différents acteurs impliqués dans les projets. Il doit adopter un langage précis, professionnel et adapté à chacun de ses interlocuteurs. Bien que technicien, il veille à la satisfaction du client qui attend de lui qu'il ait un rôle de conseiller.

Il applique mécaniquement des produits en basse et haute pression en respectant toutes les règles d'hygiène, de sécurité et de protection individuelle, et en respectant les nuisances sonores. Il est amené à effectuer des travaux et à aménager des espaces pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), et personnes en situation de handicap permettant de rendre les Établissements Recevant du Public (ERP), accessibles à tous.

Des consignes lui sont généralement données en termes de résultats à atteindre, mais il doit organiser ses différentes interventions, approvisionner son chantier et connaître les systèmes de mise en œuvre des produits utilisés. Il réalise le compte rendu de son activité auprès de son responsable hiérarchique, l'informe si des modifications ou des difficultés se présentent.

Le professionnel prend en compte les risques, les contraintes et les désagréments occasionnés lors de travaux en site occupé. Il informe sa clientèle et communique avec les autres acteurs du chantier. En qualité de compagnon, il devient le « chef d'orchestre » du chantier et accompagne les apprentis et les stagiaires.

En fin de chantier, il collabore et participe à la réception des travaux, organise des levées de réserves, il doit avoir une capacité à rendre compte de manière orale ou écrite.

Le peintre applicateur de revêtements techniques travaille seul ou au sein d'une petite équipe de 2 à 5 personnes sur certains types de chantiers qui le nécessitent (travaux sur de grandes surfaces, montage d'échafaudages). Il dispose d'une autonomie pendant sa journée de travail et prend des initiatives pour la bonne conduite de l'avancement du chantier. Tout au long des travaux il est en contact avec les acteurs du chantier, mais peut consulter son responsable hiérarchique en cas de difficultés.

L'emploi suppose de nombreux déplacements, dans la plupart des cas avec un véhicule d'entreprise, pour se rendre sur les différents chantiers. Il nécessite parfois des horaires adaptés pour terminer le travail commencé.

Il peut être amené à intervenir dans des environnements où les risques liés à la présence de poussières, de produits volatils nocifs sont présents. Par conséquent, il doit être capable d'identifier ces risques en amont. Il utilise fréquemment des moyens d'accès en hauteur et doit être formé sur le matériel, pour être en conformité avec la réglementation. S'il est amené à intervenir pour éliminer les risques électriques sur des installations, il doit être formé pour être en conformité avec la réglementation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Le port de charges lourdes est récurrent dans l'exercice de son métier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.

- réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
- réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
- réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.
- appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.
- réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.

2. Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats.

- appliquer mécaniquement des peintures en basse pression.
- appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air.
- poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques.
- réaliser des travaux de pose de revêtements muraux « premium » en intérieur.
- réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols « singuliers » en intérieur.

3. Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client.

- conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements.

- communiquer avec les différents acteurs du chantier.
- rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite.
- participer au tutorat des apprentis et des stagiaires.

Blocs de compétences

RNCP35505BC01 — Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments

LISTE DE COMPÉTENCES

Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.
Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.
Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu : a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP35505BC02 — Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats

LISTE DE COMPÉTENCES

Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression.
Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air.
Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques.
Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux « premium » en intérieur.
Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols « singuliers » en intérieur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu : a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP35505BC03 — Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client

LISTE DE COMPÉTENCES

Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements.
Communiquer avec les différents acteurs du chantier.
Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite.
Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu : a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ; b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises artisanales ;

Entreprises de taille moyenne du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finition ;
Entreprises de travail temporaire ;
Services publics ;

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Peintre en bâtiment ;
Peintre d'intérieur ;
Peintre décorateur ;
Chef d'équipe.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article R.4323-69 du code du travail : les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées ;
Article R. 4544-9 du code du travail : les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités ;
Article R. 4544-10 du code du travail : un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer .
Article R. 4544-11 du code du travail : Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique ;
Article R. 4412-94 du code du travail : aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante ;
Article.R. 4323-58 du code du travail : les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 977 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X30 — Ouvriers en pose et décoration de revêtements · tension 5/5 (Très élevée) B2X36 — Ouvriers en peinture en bâtiment · tension 4/5 (Élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 999
Jugés difficiles à recruter	58 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X30 — Ouvriers en pose et décoration de revêtements B2X36 — Ouvriers en peinture en bâtiment B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 881 €
Selon la branche	6 462 € – 7 234 €
Prise en charge	Branches concernées
6 881 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 234 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 462 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/07/2025
Date de dernière délivrance possible	31/07/2026

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40697

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35505/>